



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rejet de la motion de censure : en lutte jusqu'au retrait de la réforme des retraites

Dès l'annonce du recours au 49-3 par le gouvernement sur le projet de loi sur les retraites, véritable déni de démocratie, une onde de colères a provoqué de nombreuses actions spontanées ou organisées en quelques heures, afin de permettre à la population de continuer à faire entendre sa voix.

Cependant, au lieu d'écouter cette colère, le gouvernement a pris la décision de l'ignorer, voire de la réprimer. Pas de limite dans le mépris !

L'intersyndicale, mobilisée depuis des mois contre le projet de réforme des retraites, continue à appeler à son retrait. Toute cette semaine encore, des actions sont organisées par les syndicats au plus près des lieux de travail, avec des grèves fortes et massives ainsi que dans les rues, avec des blocages de toutes formes comme cela est le cas depuis jeudi dernier, lors de la décision du gouvernement de passer à nouveau par le 49-3. Ces mobilisations complémentaires sont de nature à élever et élargir le rapport de force, à bloquer l'économie, à montrer que la colère du monde du travail est inébranlable.

Face aux mobilisations regroupant militants.es, familles avec enfants, salariés.es, travailleurs.es et retraités.es, privés.es d'emploi et étudiants.es, cadres, agents de la fonction publique et citoyens.es : le gouvernement change sa méthode ; sa réponse, c'est la répression.

Avec force, la CGT dénonce les réactions violentes des forces de l'ordre dans des manifestations et rassemblements pacifiques organisés ces derniers jours. **Des pratiques de maintien de l'ordre violentes, des nasses sans sommations, des centaines d'arrestations et des gardes à vues arbitraires ont eu lieu, touchant aveuglément la population.**

La CGT dénonce, aussi, les tentatives et les actes de répression syndicales dans les entreprises et administrations pour fait de grève. Dans un État de droit comme le nôtre, l'expression de la colère, y compris de manière spontanée, et celle de manifester pour un meilleur avenir doivent être assurées. La CGT exige que le gouvernement, le ministre de l'Intérieur et les préfets arrêtent de s'en prendre aux manifestants et aux grévistes, par la violence et la réquisition.

Parce que la violence n'est pas du fait des grévistes, des manifestants.es, des citoyens.es mais bien de ce gouvernement qui bafoue la volonté du peuple de ne pas mourir au travail, d'avoir des services publics de proximité, de pouvoir vivre de son salaire, de ne pas se retrouver au chômage, etc.

La motion de censure dite « transpartisane » a recueilli des voix de l'ensemble des groupes parlementaires et de non-inscrits. C'est la preuve que cette réforme minoritaire chez les salariés et parmi la population l'est aussi au sein du Parlement. Son rejet, à quelques voix près, ne change rien !

Rien n'entame la détermination des travailleurs, privés d'emplois, jeunes et retraités à rejeter, toujours aussi fortement, la réforme des retraites que tout le monde, sans exception, juge injustifiée, injuste et brutale.

L'intersyndicale et singulièrement la CGT appellent à amplifier la mobilisation, à prendre toutes les initiatives dans les entreprises, les administrations et les lieux de vie, pour porter, encore plus nombreux et plus fort, le rejet de la réforme des retraites.

Le 23 mars et après, si nécessaire, la CGT appelle les travailleurs actifs, retraités, privés d'emplois et la jeunesse à participer massivement aux grèves reconductibles et aux manifestations sur l'ensemble du territoire, toujours plus fort, jusqu'au retrait de la réforme et à leur donner une dimension historique.

Montreuil, le 20 mars 2023